



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA
CORRÈZE (19)
SEPER / unité risques



PPRI du bassin de Brive la Gaillarde Cartographie du zonage

Commune de La Chapelle aux Brocs

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de
ce jour:

TULLE, le 29 JAN. 2019

Le Préfet,

Frédéric VEAU

Echelle : 1 / 5000

Février 2018

N° 8 31 1109

COPIE

ARTELIA

Agence de Bordeaux
Rue de la Gare - 33000 Bordeaux - CE 73040 - 33107 La Maille Cedex - France
Tél: 05 56 21 20 00 - Fax: 05 56 21 20 01 - www.artelia.com



Légende

Zonage

■ Zone rouge (zone d'inconstructibilité)

